

JEAN-PIERRE
DIGARD

L'animalisme
est un **anti-**
humanisme



CNRS EDITIONS

Présentation de l'éditeur



Depuis plusieurs années, les animaux sont devenus un sujet sensible. Documentaires, tribunes, pétitions émaillent l'actualité, dénonçant des actes de maltraitance ou appelant à des mesures en faveur des animaux, et prenant à témoin l'opinion publique. Le droit lui-même s'est fait l'écho de ces préoccupations avec l'introduction des animaux dans le Code civil en 2015.

C'est ce phénomène social, cette nouvelle sensibilité que scrute cet ouvrage, à sa façon aussi engagé que les tenants de la «cause animale». Spécialiste de la domestication animale, Jean-Pierre Digard nuance, contextualise, passe de la longue durée historique à l'examen des revendications présentes, et balaye bien des idées reçues. De quels animaux parle-t-on? Que connaissent les urbains de la vie animale? L'utilisation d'animaux par l'homme n'a-t-elle pas avant tout été un élément déterminant du processus de civilisation? Et quelles seraient les conséquences d'une «libération animale»?

S'il critique et dénonce les dérives des mouvements animaliste, antispéciste et végétarien, cet ouvrage n'en reste pas à une telle prise de position. Plus profondément, c'est le rapport des animalistes à leur propre humanité, et leur façon de diaboliser l'homme, qui sont rigoureusement mis en question.

Jean-Pierre Digard est directeur de recherche émérite au CNRS et membre de l'Académie d'agriculture de France. Il a développé deux spécialités: l'ethnologie de l'Iran et l'anthropologie de la domestication animale et des relations hommes-animaux.

Jean-Pierre Digard

L'animalisme
est
un anti-humanisme

CNRS Éditions

15, rue Malebranche - 75005 Paris

Maquette : © SYLVAIN COLLET
© CNRS ÉDITIONS, Paris, 2018
ISBN : 978-2-271-12009-0

Introduction

Depuis plusieurs années, avec une accélération à l'approche de l'élection présidentielle de 2017, il ne se passe guère de semaine sans que la « cause animale » apparaisse au premier plan de l'actualité, sous la forme de documents chocs, de dossiers ou de films (plus ou moins) documentaires, de tribunes ou de pétitions dénonçant des actes de maltraitance ou appelant à des mesures en faveur des animaux, voire au véganisme¹, à quoi il faut ajouter d'innombrables brûlots anti-viande², le tout complaisamment relayé par journaux, radios et télévisions. Or, si elle est parfois justifiée, cette nouvelle

1. Voir le glossaire à la fin de l'ouvrage.

2. Derniers en date : F. Burgat, *L'humanité carnivore*, 2017, et M. Page, *Les animaux ne sont pas comestibles*, 2017 (les références complètes des travaux cités sont données dans la bibliographie récapitulative en fin d'ouvrage).

compassion militante pêche par des excès et des dérives tout aussi inacceptables que les abus qu'elle entend dénoncer.

Pour tenter de décrypter ces phénomènes, nous commencerons par scruter l'évolution des relations que nous, citoyens occidentaux (car, ailleurs, on a bien d'autres soucis...), entretenons avec les animaux, et lesquels. Nous verrons ensuite comment, dans ce contexte, sont nées et se sont développées la compassion envers les animaux et le besoin de leur protection, puis par quel engrenage ces idées se sont radicalisées pour tendre vers un idéal de « libération animale³ » et d'abandon de toute utilisation d'animaux et de produits animaux. Nous porterons une attention particulière à la stratégie et aux méthodes des mouvements qui militent dans ce sens. Pour terminer, nous essaierons d'esquisser les possibles conséquences de ces objectifs s'ils venaient à se concrétiser, et les attitudes qu'il convient d'adopter pour y faire face.

De nos jours, les questions relatives au statut et au traitement des animaux sont devenues des sujets sensibles, où la passion l'emporte bien souvent sur la raison, où la science est manipulée à des fins idéologiques et où le laisser-aller

3. Titre du livre fondateur du philosophe Peter Singer, *Animal liberation*, 1975.

terminologique, involontaire ou non, est fréquent, compliquant les problèmes plus qu'il ne les éclaire. Il importe donc, ici comme ailleurs, de tenir un discours de rigueur, en commençant par savoir de quoi l'on parle et par employer, pour ce faire, des concepts précis, désignés par des mots justes.

Voici un premier exemple des erreurs les plus courantes (et pas toujours innocentes) : l'emploi du mot « animal » au singulier pour désigner tous les animaux, souvent avec une majuscule – « l'Animal » – pour mieux le poser en *alter ego* de l'Homme, entendu au sens d'espèce *Homo sapiens*. Pourquoi cet usage doit-il être proscrit ? Parce qu'il existe une dizaine de millions d'espèces animales, dont le seul point commun est la présence de collagène, et qu'il est par conséquent impossible de les placer sur un pied d'égalité et de les traiter de manière identique. Cette diversité animale est d'autant plus grande que l'on peut trouver, au sein d'une même espèce, des animaux dont les situations diffèrent profondément : tel est le cas, entre autres, de l'éléphant d'Asie (*Elephas maximus*), du chameau de Bactriane (*Camelus bactrianus*), du renne (*Rangifer tarandus*), du lapin (*Oryctolagus cuniculus*) ou de l'autruche (*Struthio camelus*), espèces qui comprennent à la fois des sujets sauvages et des sujets domestiques (caribou

américain/renne eurasiatique, lapin de garenne/lapin de clapier...).

Autre confusion de plus en plus courante : celle des animaux de compagnie et des animaux domestiques. Le bœuf est, depuis une dizaine de millénaires, un animal domestique, mais pas un animal de compagnie. Le chien est à la fois le plus ancien animal domestique (depuis une quinzaine de millénaires) et l'animal de compagnie le plus fréquent avec le chat ; mais tous les chiens, notamment les chiens de travail (de berger, de chasse, de défense, de police, etc.), ne sont pas des animaux de compagnie. Le chat lui-même n'est un animal de compagnie que depuis fort peu de temps : d'abord toléré dans les habitations humaines comme prédateur des rongeurs (campagnols, mulots, souris et rat noir, *Rattus rattus*), il dut céder sa place au chien ratier (fox terrier, etc.) face à l'arrivée en Europe occidentale à la fin du xvii^e siècle d'un adversaire trop coriace pour lui : le rat brun ou « rat d'égout » (*Rattus norvegicus*) ; devenu inutile et désormais incapable de trouver seul sa pitance, le chat accéda alors au statut d'animal de compagnie⁴.

Une fois posés ces préalables terminologiques, on s'efforcera de tenir le cap de la rigueur

4. J.-P. Digard, *L'homme et les animaux domestiques. Anthropologie d'une passion*, 1990.

méthodologique, notamment en pratiquant une approche positive des faits sociaux et culturels – j’entends par là : une approche où les faits sont rigoureusement établis et leur interprétation strictement encadrée et contrôlée. Une approche, aussi, qui s’efforce de faire la part des *pratiques*, qui sont des réalités observables, et des *représentations*, qui sont, elles, des opérations de la pensée, transmissibles uniquement par le discours. Par exemple, la *matérialité des faits* montre que les sociétés qui pratiquent la chasse tout en prêtant une humanité aux animaux sauvages, tuent et mangent ceux-ci en exerçant sur eux des actions qui ne diffèrent de celles d’autres chasseurs que par les représentations que les uns et les autres s’en font. Ce principe s’oppose à la conception constructiviste, pour laquelle il n’existe pas d’autres réalités que les représentations que s’en font les acteurs sociaux. Certes, pratiques et représentations sont liées. L’accent que je prône néanmoins de mettre sur les premières doit se comprendre, comme écrivait Jean-Pierre Changeux, non « comme une prise de position idéologique [“matérialiste”, selon un soupçon qui a souvent pesé sur cette orientation méthodologique], mais simplement comme l’hypothèse de travail la plus raisonnable » parce que la plus positive, au sens défini précédemment. Changeux illustre d’ailleurs son propos

par une citation de John Stuart Mill : « si c'est être matérialiste que de chercher les conditions matérielles des opérations mentales, [alors] toutes les théories de l'esprit doivent être matérialistes ou insuffisantes⁵. »

Enfin, nous aurons plusieurs fois à nous aventurer sur le terrain instable de l'éthique. Chaque fois, nous garderons à l'esprit la distinction que Max Weber établissait entre l'« éthique de conviction », « uniquement soucieuse des principes et indifférente aux conséquences », « qui ne se sent responsable que d'une chose : empêcher que ne s'éteigne la flamme », et l'« éthique de responsabilité », attentive, elle, aux tenants et aux aboutissants pratiques de ses préceptes⁶. Et – faut-il le préciser ? – c'est sous la bannière de la seconde que ce livre se range.

5. J.-P. Changeux, *L'homme neuronal*, 1983, p. 363.

6. M. Weber, *Le savant et le politique* (1919), 1953.

Les rapports humains-animaux et leur évolution

De « nouveaux rapports » aux animaux ?

Aujourd'hui, la société occidentale présente trois types principaux de rapports aux animaux domestiques : 1) des relations *effectives* d'élevage et d'utilisation d'« animaux de rente » élevés pour leurs produits et/ou leurs services, relations qui sont généralement le fait de professionnels (éleveurs, dresseurs, utilisateurs divers) ; 2) des relations *effectives*, à dominante affective, avec des « animaux de compagnie », relations qui sont le plus souvent le fait d'amateurs ; 3) des relations *fictives*, imaginées et conçues comme un idéal à atteindre par les divers courants de la mouvance animaliste.

Ces trois types de rapports ont-ils subi, durant les dernières décennies, des changements justifiant

que l'on parle aujourd'hui de « nouveaux rapports » aux animaux ?

Une hiérarchisation des animaux

Contrairement à une idée répandue, les relations que les humains entretiennent avec les animaux sont éminemment culturelles. Elles varient d'une région à une autre, d'une époque à une autre.

Dans la culture française traditionnelle, en gros jusqu'au milieu du xx^e siècle, les animaux étaient hiérarchisés selon une répartition dans l'espace en cercles concentriques allant en s'élargissant à partir de l'habitation paysanne. Au centre et du même coup en haut de la hiérarchie se trouvaient les animaux autorisés à pénétrer dans l'habitation : chiens (au moins certains d'entre eux) et chats. Venaient ensuite, dans des locaux attenants à l'habitation humaine, des animaux souvent dotés eux aussi de noms individuels : le cheval, compagnon de travail du paysan ; le porc, nourri presque comme les humains, de leurs restes ; parfois des vaches laitières (comme en Savoie où une simple tenture séparait l'étable de l'habitation humaine qu'elle contribuait ainsi à chauffer). Dans un troisième cercle, se trouvaient les animaux à identité collective – bétail,

volaille – logés dans des bâtiments collectifs – étable, bergerie, poulailler. Enfin, plus loin, arrivait la faune sauvage, maintenue à l'écart et/ou chassée, par jeu et/ou par nécessité alimentaire ou de protection (contre les animaux prédateurs ou nuisibles).

Dans la seconde moitié du xx^e siècle, cette hiérarchie, dictée par des considérations pratiques, s'est accentuée, prenant peu à peu la forme d'une bipolarisation entre, d'une part, les animaux de rente sur lesquels s'exerce, comme sur leurs éleveurs, une pression productiviste et concurrentielle de plus en plus forte ; d'autre part, les animaux de compagnie, à l'inverse surprotégés et survalorisés.

Des animaux de rente sous pression

L'évolution de la place et du statut des animaux de rente s'explique par la situation de l'après-guerre, dominée par la nécessité de reconstruire l'économie du pays. Dans ce contexte, l'élevage traditionnel, familial et polyvalent de la France des années 1950 s'est peu à peu concentré (les éleveurs représentent aujourd'hui moins de 1 % de la population française), il s'est intensifié et spécialisé, avec formation de « filières » distinctes

(bovins à viande/bovins laitiers, poulets de chair/poules pondeuses, etc.).

Les changements intervenus par ailleurs dans le mode de vie des Français n'ont fait qu'amplifier cette évolution : tandis que la population passait de 40 millions après la guerre à 67 millions aujourd'hui, la consommation de viande progressait, elle, de 50 à près de 100 kg/personne/an entre 1950 et 1980, date à laquelle elle a commencé à régresser jusqu'à 80 kg aujourd'hui, ce qui donne, tous comptes faits, un doublement de la consommation totale de viande en France depuis 1950.

Tous ces changements ont évidemment affecté les rapports hommes/animaux d'élevage, rapports qui sont devenus plus impersonnels, au point, parfois, d'entraîner du stress, tant chez les éleveurs que chez les animaux, soumis les uns et les autres à la même pression économique¹.

L'explosion du phénomène « animaux de compagnie »

Durant la même période, la situation des animaux de compagnie a connu, elle, deux évolutions concomitantes.

1. J. Porcher, *Éleveurs et animaux, réinventer le lien*, 2002.

D'abord une évolution quantitative : en France, leur nombre a plus que doublé, passant de 30 millions en 1960 à 62 millions en 2014, comme a augmenté le nombre des foyers (aujourd'hui 53 %) qui en possèdent, avec, au tournant du ^{xxi}^e siècle, une inversion du nombre de chats (passés de 8,2 millions en 1993 à 13,5 millions en 2016) et de chiens (de 7,8 millions à 7,3 millions).

Ensuite et surtout, c'est le statut culturel de ces animaux qui a changé. Désormais omniprésents, les animaux de compagnie sont « aimés » avec ostentation. De plus en plus anthropomorphisés, ils font partie de la famille où ils sont traités comme des enfants, pouvant même servir, à des personnes isolées, de substituts de compagnon. Mais, loin d'être investis d'une fonction uniquement cathartique, de remède contre la solitude, ils font au contraire partie, avec la maison individuelle et le jardin, d'une sorte de kit du bonheur parfait de la famille française moyenne. À ce titre, ils sont l'objet de toutes les attentions ; rien n'est trop beau ni trop cher pour eux, pour leur nourriture, leurs soins, leur santé, d'où la prolifération des cabinets et cliniques vétérinaires en ville. La part du budget des familles qui leur est consacré est égale à celle des transports, avion et bateau compris, et le chiffre d'affaires de la filière dépasse, en France, les 4 milliards d'euros,

soit l'équivalent du budget d'un État africain moyen².

Les animaux de compagnie, modèle culturel hégémonique et invasif

Toutes ces évolutions s'opèrent dans le contexte d'une population française contemporaine de plus en plus largement urbanisée ou « rurbanisée », en tout cas définitivement coupée de ses racines paysannes et de la culture animale correspondante. Cette mutation du genre de vie et des références culturelles d'une large majorité de Français constitue un terrain propice à la diffusion du phénomène « animal de compagnie », ainsi qu'à son émergence en tant que modèle culturel hégémonique et invasif, dans la mesure où il tend à englober d'autres catégories d'animaux (la confusion entre « animaux de compagnie » et « animaux domestiques » est à cet égard symptomatique).

Tel est le cas pour des animaux domestiques marginaux (furets, lapins et porcs nains), des animaux commensaux (rats, souris) ou exotiques (batraciens, lézards et serpents divers, mygales)

2. J.-P. Digard, *Les Français et leurs animaux. Ethnologie d'un phénomène de société*, 1999.

qu'une mode récente a promu au rang de NAC (« nouveaux animaux de compagnie »).

Tel est aussi le cas du cheval, animal au statut traditionnellement agricole, mais qui, depuis qu'il a quitté la sphère de l'utilitaire pour celle des loisirs, est devenu l'animal préféré des Français après le chat et le chien³. De ce fait, cet « animal intermédiaire⁴ » voit son statut tendre peu à peu vers celui d'un animal de compagnie, avec les risques que cette « promotion » fait peser sur les utilisations et, donc, sur l'avenir de l'espèce équine elle-même, qui n'existe plus qu'à l'état domestique ou « marron⁵ ». Il faut savoir en effet que la diffusion du modèle de l'animal de compagnie, dont la caractéristique universelle est de ne servir à rien d'autre qu'à la compagnie de son maître, entraîne la diffusion simultanée dans le public d'un idéal de sous-utilisation, voire de non-utilisation des animaux correspondants. Concernant le cheval, plusieurs indicateurs (nombre de licenciés de la Fédération française d'équitation, volume des paris hippiques, fréquentation des hippodromes, effectifs d'équidés

3. J. Milliet & J.-P. Digard, « Une enquête sur les nouvelles sensibilités à l'égard des animaux domestiques », 1989.

4. J.-P. Digard, *Les Français et leurs animaux. Ethnologie d'un phénomène de société*, 1999, chap. III.

5. J.-P. Digard, *Une histoire du cheval. Art, techniques, société*, 2004, p. 181-200.

abattus pour la boucherie) montrent d'ores et déjà des baisses significatives⁶. On se souvient également du scandale que provoqua la découverte en 2013 de viande de cheval, pourtant saine, dans des préparations culinaires prétendues en bœuf, alors que la trouvaille quelques mois plus tard de viande de mouton, elle à risque sanitaire, dans d'autres préparations passa quasiment inaperçue...

La faune sauvage elle-même, que les peluches, les dessins animés et certains documentaires animaliers avaient déjà commencé à disneylandiser, est vue à travers le prisme déformant de l'animal de compagnie. Plus précisément, les animaux sauvages occupent aujourd'hui dans l'imaginaire collectif occidental une position symétrique et inverse de celle des animaux de compagnie : *symétrique* parce que les deux catégories d'animaux jouissent d'un statut culturel élevé et qu'elles partagent la même « inutilité » (par définition, les animaux sauvages ne font l'objet d'aucune exploitation à des fins utilitaires, industrielles ou commerciales) ; *inverse* parce que, à la différence des animaux de compagnie qui sont anthropomorphisés et appréciés pour leur proximité avec les humains, les animaux sauvages doivent leur aura au sentiment

6. *Conjoncture Filière Cheval*, n° 27, juin 2017.

TABLE DES MATIÈRES

En finir avec les pusillanimités institutionnelles	90
Conclusion	93
Glossaire	101
Bibliographie récapitulative	109

Retrouvez tous les ouvrages de CNRS Éditions sur notre site
www.cnrseditions.fr